

à plus de 60 mètres de distance. Il ne lâcha sa proie que lorsqu'il se vit près d'être atteint par ceux qui avaient été témoins de cette scène bizarre.

Le comté d'Hartford, en Pennsylvanie, nous a fait parvenir une singulière collection qui, en suite d'action judiciaire, a été mise au jour il y a quelques jours. Cet homme, depuis de longues années, ne s'occupe que de faire des commissions des gens du voisinage et du district. Le message ou l'objet remis, il demande un vieux chapeau, des bottes hors de service et un verre de bière; jamais il ne s'en va les mains vides. L'inventaire a constaté 226 paires de bas, 133 paires de souliers et de bottes, 41 pantalons, 30 vestes, 14 chapeaux, des casquettes et bonnets en si grande quantité que le commissaire-priseur a fait un bloc; 93 camisoles de matelot, 64 chemises, 49 cols, 49 mouchoirs de poche et cravates, 15 paires de sabots, puis des gilets de flanelle, des tabliers, des serviettes, etc., etc., enfin 112,600 circulaires adressées aux habitants du voisinage, 20,000 sans adresse, et un nombre considérable de numéros de journaux du comté d'Hartford. Le message n'était pas, on le voit, toujours fidèle.

— L'histoire extraordinaire suivante se trouve sérieusement racontée dans un journal autrichien :

Il vient d'arriver à Kalsbourg un homme qui depuis l'année 1849 était resté enseveli dans les souterrains du château de Devaux qu'on fit sauter à cette époque. Il y a vécu près de 9 ans de biscuits et de vin, tandis que ces deux ou trois compagnons de captivité sont morts à côté de lui. Le hasard a fait découvrir dernièrement ce malheureux dans un état effrayant; il était devenu aveugle par suite de l'obscurité. Il a exprimé le vœu d'aller à Vienne où il a sans doute des parents ou des amis.

— On lit dans l'Akhar du 12 janvier :

L'Empereur a décidé que le décret du 8 avril serait exécuté sans plus de retard, que l'Algérie aurait ses voies ferrées que les travaux seraient immédiatement entrepris par l'armée, à défaut d'une compagnie concessionnaire.

L'Empereur, qui visitera l'Algérie dans quelques mois, entend inaugurer l'ouverture d'un de nos chemins de fer.

Tels sont les ordres qui sont arrivés aujourd'hui même. Ils sont formels à ce qu'on nous assure, et tout se prépare en conséquence. Le maréchal gouverneur pourra prendre, dit-on, dans l'armée d'Algérie quelques milliers d'hommes qu'on jettera sur le tracé du chemin de fer d'Alger à Blidah. Quant à celui de Philippeville à Constantine, on croit que la Compagnie qui en a fait les études sera en mesure de le commencer très-incessamment.

Nous empruntons à la Gazette des Hôpitaux de Paris, n° 143, l'article suivant, par le docteur Jamins, sur l'emploi thérapeutique de l'électricité :

SUR L'ÉLECTRICITÉ MÉDICALE.

L'emploi de l'électricité en médecine date de quelques années à peine, et déjà les nombreux succès obtenus de toutes parts dans une foule de maladies aussi différentes par leur symptomatologie que par leur siège et leur nature, ont dû faire ranger le fluide électrique parmi les plus puissants, les plus merveilleux agents de la thérapeutique. En peu de temps, les indications s'en sont multipliées à l'infini, chaque jour, pour ainsi dire, en voit éclore de nouvelles, et la presse scientifique enregistre des guérisons inespérées dues aux ingénieuses

tentatives que ne cessent de faire les hommes intelligents qui se sont livrés à cette étude.

Mais pendant les premiers essais, la complication des appareils, la difficulté de manœuvrer sans des connaissances péniblement acquises, en fait un moyen qui nuisait à la vulgarisation de la nouvelle méthode. Ici, comme toujours, l'art a dû s'adresser à la science pour obtenir d'elle la simplification des procédés, simplification sans laquelle ils ne pouvaient prétendre passer dans la pratique journalière.

C'est sous l'influence de cette pensée que s'est produite la chaîne hydro-électrique médicale de M. Pulvermacher, et l'on se rappelle que lorsqu'elle fut soumise à l'Académie de médecine elle reçut tout d'abord de la savante compagnie un accueil favorable, d'autant plus flatteur qu'il est plus rarement accordé aux nouvelles inventions.

Nous n'avons pas besoin, dans un journal pratique comme la Gazette des Hôpitaux, d'entrer dans les détails de la structure et du mécanisme des chaînes de M. Pulvermacher (1); nous ne voulons que rapporter ici quelques faits cliniques à l'appui de ce que nous venons d'avancer. Parmi les nombreuses observations mises à notre disposition, nous en choisissons deux dues à d'honorables praticiens de la ville.

Obs. I. — Le premier fait est relatif à une jeune dame atteinte d'une névralgie du plexus et du nerf brachial du côté droit, donnant lieu à des douleurs intolérables et empêchant tout mouvement du membre. Plusieurs célébrités médicales avaient conseillé tour à tour, et sans résultat, les bains tièdes prolongés, les douces frictions, les révulsifs. M. Hulin, médecin ordinaire de la malade, eut alors l'idée d'essayer l'emploi de l'électricité. Une chaîne composée de vingt-quatre éléments fut enroulée en spirale autour du bras. Le lendemain, la malade avait pu dormir, et en quelques jours la guérison était complète.

Obs. II. — Le deuxième fait observé par le docteur Corbel-Lagneau, est celui d'une dame, la comtesse C. d'A..., qui fut guérie d'une manière véritablement subite d'une névralgie temporo-frontale par l'application d'une chaîne semblable autour du front. On avait mis en usage chez elle, et sans succès, pendant plusieurs jours, un mélange à parties égales d'huile d'olive et de chloroforme. Le lendemain de la disparition de la douleur de tête, des crampes se firent sentir dans la région de l'estomac, qui cédèrent aussi rapidement à une application de la chaîne électrique. Aucune espèce de névralgie ne s'est reproduite chez cette malade depuis sa guérison, qui date de six mois.

Les avantages réels et incontestables de l'appareil de M. Pulvermacher peuvent se résumer ainsi : d'abord il n'exige pas du médecin, dont les moments sont si précieux, ces soins matériels et cette perte de temps qu'occasionne l'emploi de l'appareil d'induction, lequel, ne possédant qu'un courant d'induction, nécessite la présence de l'homme de l'art pendant tout le temps que dure l'opération. Dès qu'il l'a vu appliquer une fois, le malade peut s'en servir seul, et cela sans danger, sans le moindre inconvenient, sans aucune secousse électrique. Et non-seulement l'action du fluide électrique ne contrarie pas celle des médicaments que l'on peut employer simultanément avec lui, mais il semble que le malade devienne, par son emploi,

(1) Voir les ouvrages de MM. Pouillet et le but de l'électricité.

plus impressionnable, plus faciles à modifier par les agents thérapeutiques ordinaires.

Sous tous ces rapports, M. Pulvermacher a rendu à la science et à l'art un véritable et signalé service; à la science, car il n'est pas un cours de physique ou de chimie qui ne soit aujourd'hui complet sans avoir mentionné par l'expérience les lois naturelles de l'électricité; presque pas de cours de physiologie, — et nous citerons comme exemple un des savants professeurs du Collège de France, M. O. Bernard, — où l'on ne s'en serve pour élucider des questions encore obscures du mécanisme de la vie. Comme l'a dit M. Corbel-Lagneau dans les réflexions dont il fait suivre le fait que nous lui avons emprunté « l'application de l'électricité sous cette forme est un des plus grands bienfaits que l'on ait pu rendre à l'humanité. »

Un cours de fabrication appliqué à tous les genres de tissus, est ouvert à Roubaix, rue des Champs, dans l'établissement de M. N. Comerre, chef d'institution, et sous la direction de M. Chappuis, professeur, dont l'expérience et le savoir sont les garants d'un succès rapide et complet.

La nécessité d'enseigner l'art de la fabrication dans une ville qui s'occupe exclusivement de ce genre d'industrie, est démontrée depuis longtemps.

Il a été constaté qu'à Lyon et à Elberfeld les écoles de tissage ont exercé une influence favorable sur la fabrication; ces écoles ont été, en quelque sorte, la tête de colonne de l'art industriel.

Enseigner le tissage des étoffes dans notre ville, ce sera procurer à un plus grand nombre l'avantage qui, jusqu'à ce jour, n'était réservé qu'à ceux qui pouvaient faire les frais d'une année de séjour à Lyon ou à Elberfeld.

Ce sont là des considérations qui ne doivent pas être oubliées et qui nous font souhaiter de voir prochainement MM. Comerre et Chappuis atteindre le but si éminemment utile qu'ils se sont proposé.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Séance du 21 janvier 1858.

Sommes versées par 60 déposants, dont 13 nouveaux fr. 7,293 00
47 demandes en remboursement » 40,849 00
Les opérations du mois de janvier 1858 sont suivies par MM. François Frasez et Requilart-Serépel, directeurs.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Produits de la semaine du 8 au 14 janvier 1858.

Nombre de voyageurs, 88,783.
Produit des voyageurs. 238,836 65
Bagages, marchandises, etc. 733,453 33
Produit total. 972,290 98

Semaine correspondante de 1857.

Nombre de voyageurs, 81,859.
Produit des voyageurs. 237,538 07
Bagages, marchandises, etc. 599,701 82
Produit total. 837,239 89

Produit total du 1^{er} (1858). 1,855,277 09
au 14 janvier. 1857. 1,645,110 18

Un...
lité des œufs est mu...
Moniteur du Lo...
de l'...

— Le fat!
— Et ce qui m'irrite surtout contre lui, c'est qu'il est, je crois, plus amoureux de la dot que de la jeune personne.

— Qui vous fait supposer cela?
— Il ne s'en est guère caché avec moi.

— Et cela vous indigne?
— Plus que je ne saurais le dire. La future de Bernard mérite mieux!... Tant de grâce, d'esprit, de bonté!... Je l'épouserai sans dot, moi!

— Si l'on vous prenait au mot?
— Bernard serait bien attrapé!... Mais à quoi bon vous parler de choses qui ne peuvent pas vous intéresser?

— Au contraire. J'aime à vous voir ces bons sentiments.
— Vous n'en êtes pas jalouse?

— Non, j'ai le caractère bien fait.
Le domino connaissait sa puissance lorsqu'il disait : « Nous tâcherons de vous faire oublier les heures. » Raymond les oublia longtemps, et après une longue et charmante conversation, ce fut sa compagne qui le quitta, en lui disant :

— Donnez-moi votre parole d'honneur que vous ne me suivrez pas.
— Et vous, reprit Raymond, promettez-moi que je vous retrouverai et que je vous verrai sans masque.

Les deux engagements furent échangés. Raymond n'était pas homme à violer son serment. Il fut discret quoique son cœur fût pris. Le domino lui avait fait oublier Aménaïde et sa place.

— Paris a trop de séductions, dit-il le lendemain à Bernard. Jusqu'ici j'ai été trop faible, mais je vais regagner le temps perdu, et, dès cet instant, je me consacre tout entier à mon

rôle de solliciteur.
— Vous avez bien le temps! dit Bernard à Raymond.

— Si j'ai du temps de reste, je m'amuserai après avoir réussi. Et de ce pas je vais solliciter.

— Vous le voulez absolument?... soit!... Du moins viendrez-vous déjeuner avec moi? On sollicite, mais on déjeûne.

Au café où Bernard mena Raymond se trouvaient plusieurs jeunes gens installés à une table voisine. Vers la fin du repas, on lia conversation, et dans la chaleur de l'entretien une discussion s'éleva; un de ces messieurs hasarda quelques arguments que Raymond voulut rétorquer. Bientôt les têtes s'échauffèrent jusqu'à une querelle et une provocation. L'affaire prit une mauvaise tournure, et un duel devint inévitable. On monta en fiacre et l'on se rendit au bois de Vincennes.

Bernard était le témoin de Raymond. Sur le terrain, il fit entendre des paroles consolatrices, mais ce fut en vain. On chargea les armes; les combattants se placèrent à vingt pas l'un de l'autre. Le sort décida que Raymond tirerait le premier. Il tira, et son adversaire tomba en jetant un cri déchirant.

Les témoins s'approchèrent et dirent avec un mouvement d'effroi : — Il est mort!

— Qu'avez-vous fait? dit Bernard à Raymond.
Les lois contre le duel sont inexorables. On va nous poursuivre, nous trainer en cour d'assises. Fuyez! quittez Paris. Moi, je vais me cacher dans une retraite sûre, et peut-être finirai-je en par nous oublier.

Raymond retourna en toute hâte à son hôtel pour faire ses paquets et partir. Il rencontra M. Dufour qui venait lui faire une visite, et il

lui apprit ce qui s'était passé.
— Fuir est un mauvais parti, dit l'ancien... justice ne manquera pas de se mettre à vos trousses. Croyez-moi, faites comme Bernard, cachez-vous à Paris.

— Mais où me cacher? Je ne connais personne ici?
— Eh bien! venez avec moi, je vous donnerai un asile secret dans l'appartement que j'occupe.

Raymond accepta. Il resta caché pendant trois jours chez M. Dufour, et mademoiselle Aménaïde tint fidèlement compagnie au proscrit, qui oublia pour elle le petit domino du bal, tant son cœur était inconstant!

Bernard ne s'était pas montré chez M. Dufour pendant ces trois jours. Enfin, un beau matin il se présenta.

— Comment! vous voilà! s'écria M. Dufour, l'affaire est donc arrangée?
— De quelle affaire me parlez-vous?

— Mais, du duel de Raymond.
— Allons donc! une plaisanterie! une ruse que vous comprendrez, vous, ancien négociant. Figurez-vous que ce duel était un jeu. L'homme tué se porte à merveille, et pendant que le meurtrier cache dans l'exil sa tête proscrite, moi, j'ai obtenu la place qu'il venait solliciter à Paris : un emploi qui rapporte six mille francs! Maintenant, je crois pouvoir vous demander la main de votre fille.

— Et moi, je vous la refuse, dit Aménaïde, qui avait tout entendu et qui parut soudainement. Vous avez indignement trahi la confiance de M. Raymond. Pour lui faire perdre son temps, vous l'avez envoyé au bal de l'Opéra, et il m'y a rencontrée; pour vous débarrasser de sa présence, vous l'avez condamné à l'exil, et

ANNONCES

VENTE aux enchères d'inventaire
d'un petit MOBILIER
VÊTEMENTS POUR HOMME
Chair, Outils de cordonnier.
Le Jeudi 28 Janvier, à deux heures.
863) LORIDANT, commissaire-priseur.

Le sieur ALEXANDRE VIFQUIN a l'honneur d'informer MM. les fabricants qu'il vient de prendre un brevet d'invention pour un procédé de lavage des laines brutes et des laines filées.
Les expériences qui ont été faites par des sommités commerciales ont prouvé la supériorité et l'économie de ce procédé.
L'opération de la teinture, loin de nuire à l'apparence de la laine, lui donne plus de brillant.
L'inventeur prendrait des arrangements pour la cession de son brevet.
S'adresser chez M^{me} V. DUJARDIN, rue Saint-Pierre, à Tourcoing. (864)

A VENDRE
à des prix très-avantageux
Six Méliers à retordre
EN FORT BON ÉTAT.
S'adresser rue du Galon-d'Eau, 16, Roubaix. (844)

A LOUER
UNE GRANDE ET JOLIE
MAISON avec beau JARDIN
En face de l'Auditorium de la ville.
Le voisinage de la station et la possibilité d'établir grand porte, remises et écurie, rendent cette maison convenable pour négociant ou dépositaire de marchandises.
S'adresser à M. Leconte-Bailloin. (814)

PIANOS

NEUFS ET D'OCCASION.

Location, accord, réparation.
DESBONNETS-NIFFLE
Rue St-Jacques, 25, Tourcoing.
M. Desbonnets se charge aussi de l'accord des pianos, par abonnement, si on le préfère. (790)

On demande à acheter d'occasion
un Bois de bibliothèque
S'adresser chez Liévin Carré, rue Destombes, n° 4, à Roubaix.

C'est ici qu'il s'est caché. Vous avez obtenu la place qu'il sollicitait, et lui, par un juste retour, mais sans fraude et sans perfidie, s'est emparé d'un cœur auquel vous aspiriez vainement. Vous êtes quittes. Allez où votre emploi vous appelle. Nous restons ici, et dans quinze jours je serai madame Raymond.
Eugène GUINOT.

Parmi tous les produits dont les annonces remplissent depuis quelque temps la 4e page des journaux de France et de l'étranger, il en est un qui mérite de fixer d'une manière absolue l'attention des lecteurs, en raison des véritables services qu'il rend et qui justifie complètement la vogue dont il est l'objet : c'est l'Eau Tonique de Chalmis.
Elle est employée avec un grand succès contre les démanagements, sensibilité de la peau, pellicules écailleuses, cause provocatrice de la chute et de la décoloration du cheveu; par ses propriétés régénératrices, cette merveilleuse composition favorise la production de nouveaux cheveux, leur souplesse et brillant, et en retarde le blanchiment.
Cette composition, toute hygiénique, combat avec succès les effets corrosifs, produits par la transpiration et auxquels on ne peut résister les cheveux les plus abondants.
Nous sommes heureux de donner à nos lecteurs communication des propriétés d'un produit qui a mérité le surnom d'incomparable et qui jouit d'une grande faveur parmi le monde élégant de l'Europe, et nous les invitons, s'ils veulent conserver une belle chevelure, à faire un usage journalier de cette précieuse découverte. (769)